



## Dégradations - nuisances sonores mineur

-----  
Par jujulou62

Bonjour,

J'habite dans un lotissement ou nous sommes plusieurs voisins a se plaindre de l'occupation d'un locataire.

Ce dernier est mineur, et vit avec son père. Le père part travaillé à la semaine à l'étranger et laisse donc seul le fils.

Ce dernier (déscolarisé) en profite pour ramener du monde la nuit (en moyenne 10-15 personnes) et voici leur programme :alcool, drogue, musique... quand ce ne sont pas des dégradations sur nos biens (pneus crevés, voitures rayés, vols...)

Nous appelons la police en moyenne 2 à 3 fois par nuit. Ces derniers constatent mais rien ne change.

Le mineur a été placé plusieurs fois dans un foyer duquel il fugue à chaque fois.

Nous avons tenté à plusieurs reprises d'avoir une discussion avec le père mais ce dernier se décharge de tout et se dit pas responsable des agissements de fils. De plus nous avons alerté il y a 2 mois, par lettre recommandée, le maire de notre commune ainsi que le commissaire.

Malgré tout cela les faits continuent et nous faisons que les subirent...en ayant l'impression que rien ne bouge.

Pouvez vous m'indiquer quelles sont les démarches qui peuvent être entreprises dans cette situation et quels sont les obligations du père ? et a qui signaler que le père ne répond pas à ses obligations?

Je vous en remercie par avance,